



Le Budget annuel du Syndicat Mixte est composé de :

- La cotisation des EPCI membres du Pays (0,47 euro par habitant)
- La cotisation du Conseil Départemental du Gard (35 000 euros)
- Du co-financement de l'ingénierie LEADER par l'Europe, le Département du Gard et la Région Occitanie
- Des subventions des collectivités territoriales obtenues sur projet

Gouvernance du Pays

Le Syndicat Mixte est composé :

- d'un Comité Syndical de 25 délégués titulaires (et 25 suppléants) : Beaucaire Terre d'Argence – 5, Conseil Départemental du Gard – 4, Nîmes Métropole – 16
- d'un Bureau de 10 membres dont :
 - 1 Président : Jacques BOLLEGUE
 - 3 Vice-présidents : Vincent ALLIER, Aline BRUGUIERE, Juan MARTINEZ

Ingénierie

L'équipe technique du Pays est constituée de 4,6 équivalents temps plein et d'un poste de chargée de développement touristique mis à disposition par Gard Tourisme.

Directrice : Clémentine LE LAY – pays.garrigues.costieres.nimes@gmail.com

Secrétaire-comptable : Annyck PONTON

Chargés de mission :

- Sandrine MAGNAN – leader.gcn@gmail.com
- Clélia VALAT – gestionleader.gcn@gmail.com
- Frédéric CAMBESSEDES – cambessedes.gcn@gmail.com
- Gard Tourisme : Lila BOUGUIN-VILLIERS – lbouguinvilliers@tourismegard.com

Pour plus d'informations : www.pays-garriguescostieres.org



Contact

1, rue du Colisée
2^{ème} étage
30900 Nîmes
Tel : 04 66 02 54 12

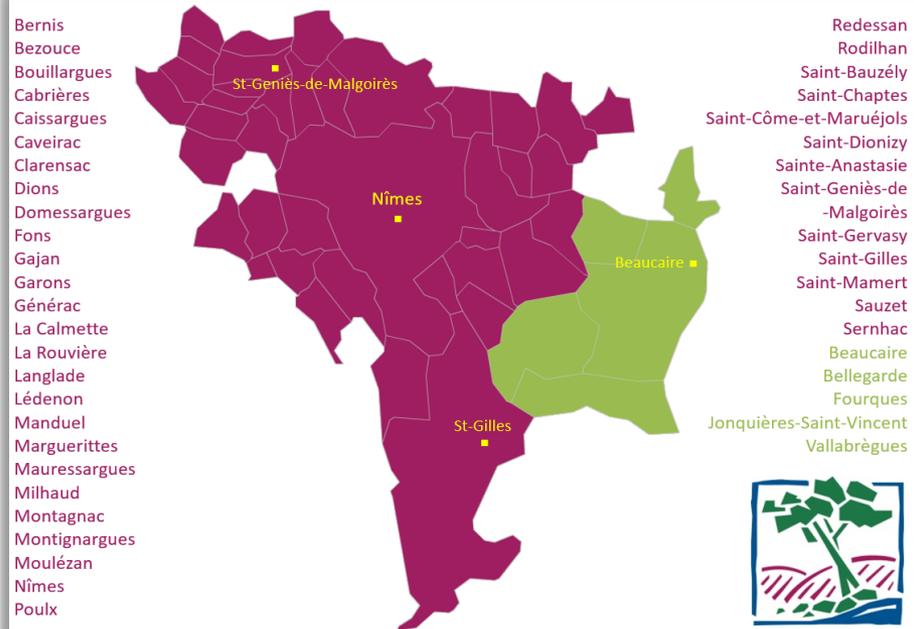
Mail : pays.garrigues.costieres.nimes@gmail.com

Site internet : www.pays-garriguescostieres.org



Le Pays Garrigues et Costières de Nîmes qui totalise une population de plus de **292 000 habitants**, comprend **44 communes regroupées sur 2 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** : la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence et la communauté d'agglomération Nîmes Métropole.

Créé en 1999, le Pays est porté, depuis le 1er janvier 2008, par un **Syndicat Mixte Ouvert**, statut qui lui permet de regrouper ces 2 EPCI et le Conseil Départemental du Gard.



Le Pays est une **structure de développement local** qui a pour objectif la **coopération entre des collectivités et les acteurs locaux**. Espace de dialogue et de concertation, le Pays se positionne en tant qu'animateur favorisant la mise en réseau de l'ensemble de ces acteurs.

Animation chartes paysagères et environnementales

Le Pays anime les chartes paysagères et environnementales des garrigues intercommunales de Nîmes Métropole et de la Vaunage afin :

- D'assurer la faisabilité opérationnelle des chartes par des actions concertées
- D'assurer la cohérence interne et externe des chartes
- D'assurer l'information et la veille

Une Charte n'est pas un outil réglementaire mais un cadre commun définissant un projet de paysage partagé entre les principaux acteurs du territoire. La démarche vise par exemple à :

- Informer et sensibiliser les acteurs locaux à l'identité et à la particularité des paysages
- Lutter contre la fermeture des milieux, la banalisation et l'uniformisation des paysages
- Proposer des outils de gestion des paysages et des milieux



Cartographie participative à la Maison de la Garrigue de Marguerittes et dégustation dans le cadre de « Vignobles et Découverte » des Costières de Nîmes

Animation de la Gouvernance alimentaire

Le Pays Garrigues et Costières de Nîmes s'investit depuis 2013 au sein de plusieurs actions (études, animations de groupe de travail, organisation de réunion thématique, montage de dossiers) et plusieurs réseaux (FRCIVAM, Région, DRAAF...) sur le thème de la gouvernance alimentaire et notamment sur la question du développement des circuits courts.

Parallèlement à ces actions, le contexte national et départemental invite de plus en plus les territoires à s'investir sur le champ de la gouvernance alimentaire notamment par la mise en place de Politique Alimentaire Territoriale.

En ce sens, le Pays va s'investir en 2017 sur des actions ciblées :

- Restauration collective
- Lisibilité de l'offre en circuits courts
- Sensibilisation et éducation des consommateurs à une alimentation de qualité

Accompagnement des porteurs de projet hors LEADER

Le Pays accompagne l'ensemble des porteurs de projets publics et privés (communes, EPCI, associations, entreprises, établissements publics,...) qu'ils soient éligibles ou non au programme LEADER. L'accompagnement porte alors sur :

- L'appui technique à la réflexion pour la construction du projet
- L'orientation vers les partenaires techniques et financiers potentiels

Animation et gestion du Programme LEADER

Le Pays Garrigues et Costières de Nîmes dispose d'une enveloppe de fonds européens FEADER-LEADER pour soutenir des projets publics ou privés innovants et qui répondent aux objectifs d'une stratégie de développement : **Structurer les conditions d'un équilibre urbain-rural**. Ce sont plus de 2,4 millions d'Euros qui permettent d'accompagner des initiatives locales jusqu'en 2021.

3 axes sont visés par ce Programme :

- Asseoir une gouvernance alimentaire qui s'appuie sur les complémentarités du territoire
- S'approprier et transmettre les richesses patrimoniales, environnementales et culturelles du territoire comme facteur de cohésion et d'attractivité
- Soutenir des usages et des pratiques de proximité

En 2017, l'accompagnement des porteurs de projets est poursuivi et amplifié avec le recrutement d'un agent supplémentaire dédié à la gestion du programme. Sera également lancé un Appel A Projet relatif à la Restauration des Patrimoines.

Des projets de coopération autour de l'agritourisme et de la cartographie participative sont également à l'étude.



Inauguration des Jardins partagés de Tinelles à St Mamert du Gard et « Café Transmission » de l'ADDEARG : premiers projets soutenus dans le cadre de LEADER



Animation et développement touristique du territoire



Dans le cadre d'un partenariat établi depuis 2011 avec Gard Tourisme, le Pays s'est engagé en faveur du développement touristique du territoire. À travers l'application, au niveau local, du Schéma Départemental de l'Economie et des Loisirs Touristiques du Gard, il s'agit d'un projet de développement axé sur les spécificités du territoire qui met en lien les acteurs locaux.

Ainsi, les principales actions menées portent sur :

- Le développement de l'agritourisme : Site Remarquable du Goût *Les Olivettes du Pays de Nîmes* et Vignobles et Découvertes *Destination Costières de Nîmes*
- L'appui au projet de mise en tourisme des Gorges du Gardon
- Le suivi de la démarche Ports exemplaires en réseaux (Canal en Fête)
- Le développement des itinéraires de cyclo-découverte : étude de faisabilité
- La structuration d'une offre innovante liée au tourisme d'itinérance